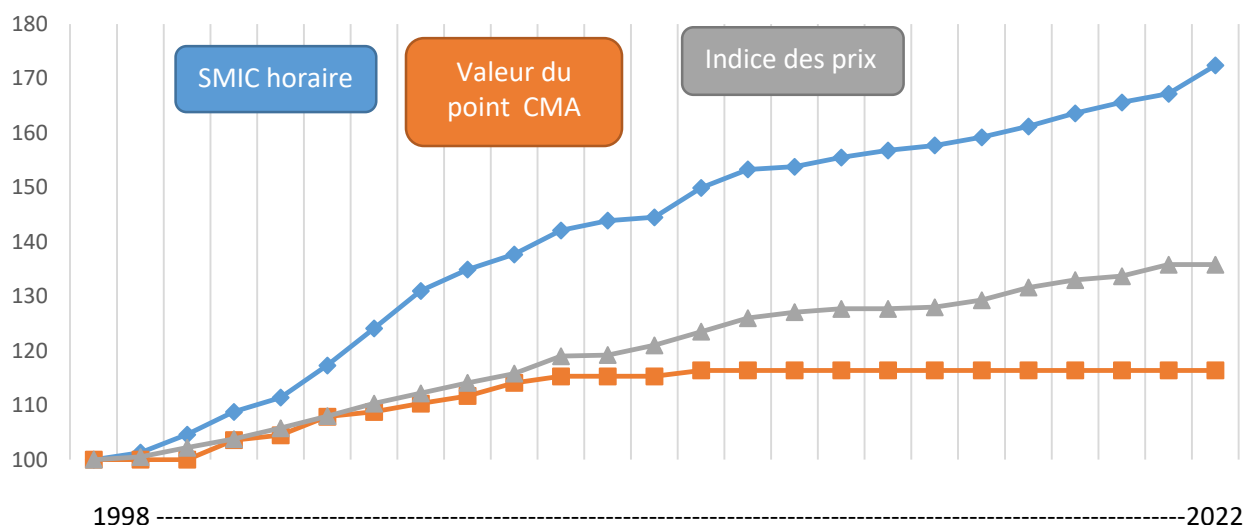


Jusqu'en 2006, la valeur du point augmentait proportionnellement à l'indice des prix à la consommation. Depuis, l'écart s'est creusé avec l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation, du carburant et des produits de première nécessité.

Par ailleurs, les indices minimums des grilles indiciaires sont rattrapés par l'augmentation du SMIC, ce qui provoque un tassement de l'ensemble des grilles indiciaires vers le bas.



EVOLUTION COMPARATIVE DE LA VALEUR DU POINT



FO CMA ne se manifeste pas qu'aux moments des élections : elle agit sans cesse pour la défense de vos droits localement et nationalement ainsi qu'auprès du Ministère de tutelle pour une augmentation significative du pouvoir d'achat de l'ensemble des agents. Pour FO CMA, c'est une priorité absolue dans les feuilles de route des CPL et CPN 56 !!!

Pour FO CMA, vos droits sont nos devoirs ! On ne lâche et lâchera rien !

Ces élections vont décider du retour de FO en CPN 56 afin de dégeler la valeur du point. Votez !

